

L'innovation sociale facteur déterminant de l'économie sociale et solidaire

Social innovation, a determining factor in the social and solidarity economy

Fatima Zahra YOUSFI, (Docteur en économie et gestion)

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie, Finance et Management des Organisations (LIREFMO)

*Faculté des Sciences juridiques économiques et sociale de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès*

Fatiha CHOUIEKH, (Docteur en économie et gestion)

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie, Finance et Management des Organisations (LIREFMO)

*Faculté des Sciences juridiques économiques et sociale de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah- Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Économiques, et Sociales de Fès BP 42, Fès 30000 +212 663-215258 Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	YOUSFI, F. Z., & CHOUIEKH, F. (2024). L'innovation sociale facteur déterminant de l'économie sociale et solidaire. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 5(7), 205-222. https://doi.org/10.5281/zenodo.12694647
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: April 22, 2024

Accepted: July 04, 2024

L'innovation sociale facteur déterminant de l'économie sociale et solidaire

Résumé

L'économie Sociale et Solidaire (ESS) est considérée comme un nouveau champ couronné par des initiatives qui visent le développement social, environnemental et économique tout en renforçant le lien social entre les différents acteurs. Par sa nature, le secteur de l'ESS est résolument innovateur. C'est dans le champ de l'ESS qu'on peut évoquer l'innovation sociale qui permet d'améliorer ou de résoudre un problème social dans une perspective globale (C. Bouchard, 1999).

À travers ce papier, nous cherchons à mettre en lumière le rôle qui peut jouer l'innovation sociale pour renforcer le secteur de l'ESS et améliorer sa compétitivité. Notre problématique s'énonce ainsi : «Dans quelle mesure l'innovation sociale peut être un facteur déterminant de l'ESS? Pour répondre à cette question, nous allons passer en revue l'ensemble des écrits correspondant à la naissance et l'évolution de l'économie sociale et solidaire, aussi, nous allons bien détailler et expliquer les fondements théoriques et principes de l'économie sociale et solidaire, le but est d'en ressortir les caractéristiques qui forment ce nouveau champ et le rendre sur un terrain principal du développement des innovations sociales. Ensuite, nous allons montrer que l'économie sociale et solidaire est l'exemple par excellence de l'innovation sociale. Et pour bien comprendre les liens entre l'ESS et l'IS, nous envisageons à mener une étude qualitative en interrogeons des professionnels, des experts et des professeurs universitaires à l'aide un guide d'entretien.

Mots clés : économie sociale et solidaire ; Innovation sociale ; Liens

JEL classification : O350

Type du papier : recherche empirique

Abstract

The Social and Solidarity Economy (SSE) is seen as a new field crowned by initiatives that aim for social, environmental and economic development while strengthening the social ties between the various players. By its very nature, the SSE sector is resolutely innovative. It is in the field of SSE that we can speak of social innovation, which makes it possible to improve or solve a social problem from a global perspective (C. Bouchard, 1999).

In this paper, we seek to highlight the role that social innovation can play in strengthening the SSE sector and improving its competitiveness. Our problem is as follows: "To what extent can social innovation be a determining factor for the SSE? To answer this question, we will review the literature on the birth and development of the social and solidarity economy. We will also detail and explain the theoretical foundations and principles of the social and solidarity economy, with the aim of highlighting the characteristics that make up this new field and making it a key area for the development of social innovations. We will then show that the social/solidarity-based economy is a prime example of social innovation. And to fully understand the links between the SSE and the SI, we plan to conduct a qualitative study by interviewing professionals, experts and university professors using an interview guide.

Keywords: Social and solidarity economy; Social innovation; Links

JEL classification: O350

Type of paper: empirical research

1. Introduction

L'économie Sociale et Solidaire (ESS) est considérée comme une nouvelle approche qui prend en considération aussi bien l'être humain que l'environnement. Ce nouveau champ est couronné par des initiatives qui visent le développement social, environnemental et économique tout en renforçant le lien social entre les différents acteurs. En d'autres termes, ce secteur s'est développé face aux limites de l'État et aux carences du marché pour répondre à des besoins sociaux mal ou peu satisfaisants. Le secteur de l'ESS s'adapte donc sans cesse aux évolutions sociétales, pour répondre à l'émergence de nouveaux besoins sociaux et économiques.

Par sa nature, le secteur de l'ESS est résolument innovateur. Ses organisations déploient des innovations visant à réduire les inégalités, éradiquer la pauvreté et conserver l'environnement tout en mettant en premier lieu, l'être humain au centre de ses préoccupations. D'où, l'innovation sociale est une voie d'entrée vers l'économie sociale et solidaire, en particulier lorsque nous considérons les principes qui fondent l'innovation sociale : engagement et modèle de gouvernance ; principe de double qualité environnementale et sociétale, qualité de l'action, du travail et du produit.

Malgré son importance, le poids économique du secteur de l'ESS reste limité (10 % des emplois, 8 % du PIB). C'est dans ce sens que le nouveau modèle de développement vise à faire émerger ce secteur et de le rendre compétitif dans une vision d'encourager ses différents acteurs à créer de la valeur de développer l'entrepreneuriat social innovant.

À travers ce papier, nous cherchons à mettre en lumière le rôle qui peut jouer l'innovation sociale pour renforcer le secteur de l'ESS et améliorer sa compétitivité. Notre problématique se présente comme suit :

Dans quelle mesure l'innovation sociale peut être un facteur déterminant de l'ESS?

De cette question principale se décline les sous-questions suivantes :

- 1- Quelles sont les caractéristiques de l'ESS au Maroc ?
- 2- Quels sont les spécificités, les dimensions et le processus de l'innovation sociale dans le contexte marocain ?
- 3- Quels rôles peut jouer l'innovation sociale pour favoriser le secteur de l'ESS au Maroc ?

Dans ce travail, nous allons passer en revue les écrits correspondant à la naissance et l'évolution de l'économie sociale et solidaire et ses principaux fondements théoriques dont le but d'en ressortir les caractéristiques qui forment ce nouveau champ. Ensuite, nous allons cerner le cadre conceptuel et théorique de l'innovation sociale et les liens entre l'IS et l'ESS et de voir comment l'innovation sociale se contribue au champ de l'ESS pour l'aider à réaliser pleinement ses objectifs de développement économique et social (étude qualitative).

2. L'économie sociale et solidaire : des racines profondes

• 2.1 Approche historique de l'ESS

Les racines de l'ESS remontent à l'antiquité dont le besoin est de se grouper solidairement pour réaliser un objectif commun. Ces pratiques existaient toujours, mais n'avaient pas un cadre légal, elles étaient dans l'ombre du capitalisme et l'esprit de profit.

Cependant, cette économie est née en réaction aux dégâts provoqués par la révolution industrielle du 19^{ème} siècle à cause du contrôle total du capitalisme sur le marché. Suite à ces dégâts, plusieurs mouvements (mouvement ouvrier et les syndicats) ont connu naissance pour trouver des solutions mutuellement aux problèmes sociaux résultant du système capitaliste qui a ignoré le côté social et donner l'importance au profit. Il s'agit d'une longue marche solidaire amorcée dans l'histoire il y a très longtemps qui a développé ce mouvement social.

Depuis longtemps, l'économie sociale particulièrement active dans des domaines : comme la protection sociale, l'éducation, la culture, l'action sociale, etc. Selon Timothée Duverger : « *Dans les années 70, l'économie sociale apparaît comme le résultat d'une reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la société civile.* »

- **2.2 La différence entre l'économie sociale et l'économie solidaire**

L'économie sociale et l'économie solidaire sont deux perceptions d'une même réalité, ce qui est confirmé par DAGHRI T., et ZAOUAL H. (2007) : « *La coexistence dans un contexte mental de deux perceptions d'une même réalité donne lieu à différentes lectures de cette réalité* ». Ainsi, pour rapprocher ces deux concepts, il faut faire rappeler quelques repères terminologiques.

- **2.2.1 L'économie sociale : une réponse aux défaillances du marché**

L'économie sociale est formulée en marge de la théorie économique classique et constitue une approche théorique du social et du marché. Cette approche passe par la moralisation des conduites individuelles à travers la recréation du social basée sur la reconnaissance étatique des droits des individus. Ainsi, l'économie sociale se donne pour objectif de résoudre la question sociale tout en cherchant une troisième voie qui cherche à créer un équilibre entre le courant libéral et le courant de collectivisme (mouvement des ouvriers).

Selon Léon Walras, l'économie sociale est un facteur du mouvement coopératif qui s'inscrit dans une conception de la science économique, c'est une pratique qui s'inspire du coopératisme et de solidarisme. Elles prennent la forme des coopératives, associations et mutuelles que nous trouvons toujours aujourd'hui. En résumé, c'est une économie qui a en charge de corriger les défauts de la concurrence et du régime de propriété.

- **2.2.2 l'économie solidaire : un ajustement de la société**

L'origine de l'économie solidaire revient essentiellement à l'échec politique de l'économie sociale traditionnelle et le retour de formes d'exclusion sociale. C'est dans les années 1960 que nous assistons à une naissance de l'économie solidaire dans un contexte d'aggravation de la précarité, le chômage et le recul de l'État providence. Ainsi, l'insertion par l'activité économique et la déterritorialisation des activités ont joué un rôle important de l'apparition de l'économie solidaire.

La désignation de l'économie solidaire témoigne dans le souci non seulement de la cohésion sociale, mais aussi de l'insertion et le développement local. Elle est en général articulée sur trois pôles : l'État, le marché et la société comme en témoigne J. L. Laville, l'économie solidaire correspond à une économie dont « *le marché est l'une des composantes qui, tout en étant majeure, n'est en rien unique* ». L'économie solidaire est définie comme une résistance, une logique dominatrice et comme une tentative de rééquilibrage ou encore comme hybridation des trois formes d'organisation économique (l'État, le marché et la société). D'autre part, la solidarité se trouve en partie renvoyée à la société civile même si l'État était le garant.

En résumé, l'économie sociale et l'économie solidaire appartiennent au même champ, car elles se reconnaissent dans les mêmes principes et les mêmes valeurs. Cependant, chacune d'elles est apparue dans un contexte historique particulier et comporte des spécificités qui lui sont propres.

- **2.3 Définitions**

L'économie sociale et solidaire est « *un ensemble d'initiatives économiques à finalité sociales qui participe à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser, l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du nord comme dans les pays du sud. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir des relations humaines sur la base du*

consensus et de l'agir du citoyen tout en s'insérant dans une perspective de développement local, de réinsertion et de lutte contre l'exclusion. »

Selon le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale Solidaire (PESS) : « *L'Economie Sociale et Solidaire est basée sur des valeurs humaines et des principes de solidarité qui préconisent la reconnaissance de l'autre comme fondement de l'action humaine et source de la rénovation de la politique, l'économie et la société. Il s'agit d'une économie locale, collective, responsable et citoyenne, respectueuse des personnes et des ressources, plurielle et solidaire, créant de la valeur économique et sociale sur les territoires ».*

2.4 Les principales formes de l'ESS

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de structures économiques et sociales (associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales et fondations) dont leur fonctionnement ou leur statut est basé sur les principes d'équité sociale, d'utilité sociale et de solidarité. Ces structures adoptent des dispositifs de décision et gestion participatifs et démocratiques, leur but est de favoriser l'insertion économique et sociale et la cohésion sociale.

- **Les associations** sont des organisations à but non lucratif. Comme un droit humain reconnu, toute personne a la liberté d'association. Et l'ESS est considérée comme le cadre principal qui permet la réalisation de différentes formes de liberté d'association qui ne porte pas une finalité lucrative (Develtere & Defourny, 2009).
- **Les coopératives** sont des entités à un intérêt collectif, il s'agit d'une « association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement » (ACI 1995 ; OIT 2002 - Recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, Section I, Paragraphe 2). Les coopératives se trouvent dans la plupart des secteurs d'activité (agriculture, assurance, habitation, la santé, tourisme, etc.), elles sont caractérisées par l'autonomie, et l'investissement volontaire des membres et la gestion collective.
- **Les mutuelles** sont des organisations d'aide-mutualiste qui ont existé depuis toujours et dont la raison d'être est d'offrir des services sociaux à leurs personnes en charge. L'objectif principal est de répondre collectivement et mutuellement aux risques de natures diverses : couverture en cas de maladie ou d'accident, paiement des soins de santé, achat de médicaments, mauvaise récolte ou mauvaise saison de pêche, etc.
- **Les fondations d'utilité publique et les fondations privées** (Gijssels & Develtere, 2006). Le premier type poursuit un objectif public désintéressé et servant les intérêts collectifs, quant au deuxième, l'objectif est aussi désintéressé et de nature privée.
- **L'entrepreneuriat social** est un champ relativement récent à l'ESS, c'est un phénomène en forte émergence qui a apparu dans un contexte de crise à la fin des années 1970 en Europe et en Amérique du Nord. Il vient pour répondre aux besoins sociaux déclarés non satisfaits et en résulte des limites des politiques classiques dans le domaine d'emploi et de social. Les associations sont à l'origine de la naissance des entreprises sociales afin de créer des emplois pour des personnes en situation de précarité et exclues du marché du travail.

3. Innovation sociale : des conceptions multiples

3.1 Eléments pour une définition du concept « innovation sociale »

Selon Bourque, Proulx et Fréchette (2007), l'innovation sociale est une réalité sociale qui s'appuie sur plusieurs paramètres :

- L'innovation sociale est une réponse ou solution à un problème social constaté au niveau microsocial ou local.

- L'innovation sociale poursuit une finalité sociale et s'appuie sur des valeurs qui inspirent un certain nombre d'acteurs sociaux situés dans ce contexte microsocial.
- L'innovation sociale est le résultat de la mobilisation d'une pluralité d'acteurs.
- L'innovation sociale doit « trouver preneur ».
- L'innovation sociale doit, à moyen ou à long terme, dépasser l'étape de l'expérimentation et entrer dans un processus plus ou moins long d'institutionnalisation.

Ainsi, sur le plan de ces paramètres, il nous semble important qu'une définition de l'innovation sociale doive se focaliser sur certaines orientations :

- L'innovation sociale doit correspondre à un output, à un résultat, comme une transformation sociale, une nouvelle institution, politique ou pratique ou encore une nouvelle intervention, un nouveau initial, ou une intention originelle.
- Elle doit trouver preneur pour mériter son appellation. Leur application concerne essentiellement les acteurs sociaux, les institutions, les organisations à but non lucratif, le milieu coopératif et les communautés.
- L'innovation peut être radicale ou marginale. Elle peut correspondre à une première à l'échelle mondiale, nationale, régionale ou encore, à l'intérieur de l'organisation.
- La définition ne doit pas non plus faire référence au processus utilisé pour atteindre le résultat visé. Car l'innovation sociale, en tant que résultat véritablement singulier, peut survenir au terme d'une démarche conventionnelle. Cela est d'autant plus vrai que l'expérience acquise permet de plus en plus de standardiser les comportements des acteurs. Ainsi, il est dorénavant reconnu par une démarche réussie qui est non linéaire tout en étant structurée et qu'elle requiert la constitution de réseaux dont les membres coopèrent pour parvenir à des fins communes. La démarche peut être analysée en vertu de ses caractéristiques intrinsèques, sans nier pour autant l'originalité du résultat.

• 3.2 Vers une définition de l'innovation sociale

Il n'existe pas de définition universelle de l'innovation sociale. Au niveau de cette partie, nous restituons dans ce tableau les définitions données par plusieurs auteurs de l'innovation sociale :

Tableau 1: Définitions de l'innovation sociale

Auteurs	Définition de l'innovation sociale
Max weber	Le premier qui apporte le concept d'innovation sociale comme des inventions sociales à la fin du 19 e siècle.
Schumpeter	Insiste sur la nécessité d'une innovation sociale et la nécessité d'être prises ensemble avec l'innovation technologique pour fournir l'efficacité économique.
Freeman 1988; Druker 1985	Les innovations sociales sont évaluées comme complémentaires aux innovations technologiques dans le cadre d'organisation. Dans cette discipline, l'innovation sociale est définie comme un changement individuel et / ou institutionnels d'accroître la compétitivité de l'organisation.
Camil Bouchard 1999	« Par innovation sociale, on entend toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou résoudre un problème social ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés ».
Goldenberg 2004	L'innovation sociale est de trouver des moyens concrets pour faire face aux problèmes sociaux et économiques de manière à faire une réelle différence dans la vie des gens.
Avise 2022	« Une majorité s'accorde à dire qu'elle élabore des réponses nouvelles à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits dans tous les secteurs :

	alimentation, mobilité, énergie, habitat, environnement, santé... Portée par différents acteurs, l'innovation sociale apporte des solutions efficaces à des enjeux complexes auxquels ni l'Etat, ni le marché ne peuvent répondre seuls. »
--	--

Source : élaborer par nos soins d'après la revue de littérature

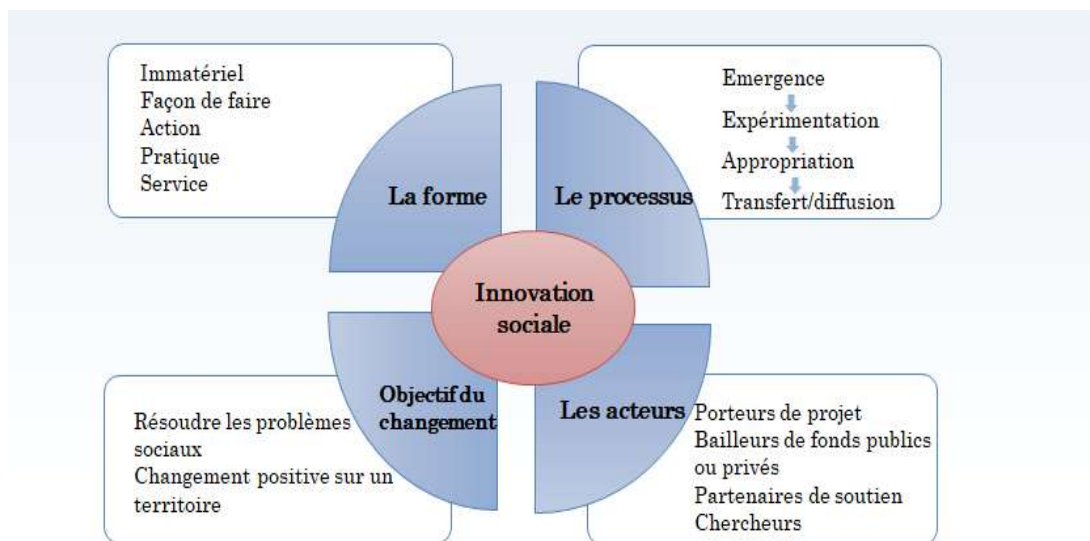
En se basant sur les éléments que nous avons cités auparavant pour définir l'innovation sociale (points 1 & 2), nous proposons la définition suivante : « *L'innovation sociale correspond à toutes pratiques, actions, une nouvelle façon de faire, un nouveau produit ou une aspiration visant l'amélioration d'une situation ou un besoin social jugé non satisfait ou mal satisfait par les individus ou les organisations, tout en suivant un processus, qui mobilise toutes les parties prenantes, caractérisé par le partage d'expériences et la création des connaissances dans le but de provoquer un changement social dans un territoire donné.* »¹

3.3 Les déterminants de l'innovation sociale

Afin de dégager les déterminants de l'innovation sociale et les caractéristiques qui lui sont propres, nous avons répertorié et examiné les études qui présentent une définition implicite ou explicite de la notion d'innovation sociale. Celles-ci distinguent quatre grandes dimensions d'analyse : la forme ; le caractère novateur et l'objectif général poursuivi ; la cible des changements ; le processus de création, de mise en œuvre et les résultats obtenus.

Aussi, et en s'appuyant sur cette grille de lecture, les déterminants de l'innovation sociale retenus dans cette étude sont : la forme, le processus, les acteurs et l'objectif du changement.

Figure 1: Les déterminants de l'innovation sociale



Source : Elaborer par nos soins

3.3.1 La forme de l'Innovation sociale

L'innovation sociale prend une forme intangible. Elle fait référence aux pratiques, aux services, aux « façons de faire », à l'organisation sociale de l'action (des activités / des rôles / du travail), aux législations. De façon générale, l'innovation sociale n'est pas un objet clairement défini dont les caractéristiques intrinsèques lui permettraient de répondre au titre d'innovation sociale, elle peut prendre des formes variées qui ne partagent pas des caractéristiques communes.

¹ Cette définition est proposée par nous-mêmes après une relecture critique de la littérature sur l'innovation sociale.

3.3.2 Processus de l'innovation sociale

Le processus de l'innovation sociale est caractérisé par la participation et la coopération d'une diversité d'acteurs, par l'échange et la création de connaissances et d'expertise et par la participation des citoyens et l'intégration des acteurs publics.

Ce processus distingue trois phases : l'émergence (identification d'un problème, investigation et élaboration d'une réponse), l'expérimentation (application et adaptation éventuelle de la réponse) et l'appropriation (mise en pratique effective qui conduit à « l'institutionnalisation » de l'innovation sociale). L'accent est mis sur la nécessité de regrouper les acteurs (organismes de financement, experts, bénéficiaires, etc.) à travers des alliances pour accompagner le processus, enrichir et consolider le projet, accroître sa crédibilité et son ancrage dans le milieu.

3.3.3 Acteurs

Les innovations sociales sont le produit d'interactions entre des acteurs multiples. Le Réseau Québécois en innovation sociale (RQIS) distingue quatre catégories d'acteurs : les porteurs de projets, qui créent des alliances (notamment entre chercheurs et organisations sociales) pour susciter et promouvoir l'innovation sociale ; les bailleurs de fonds, publics ou privés ; les partenaires de soutien, qui ont pour rôle d'accompagner, de promouvoir, de documenter, d'évaluer, de transférer des connaissances (ici aussi, les chercheurs peuvent jouer un rôle) ; les preneurs qui sont les bénéficiaires ultimes qui s'approprient l'innovation et participent à son développement.

3.3.4 Objectif du changement

L'objectif général que poursuit l'innovation sociale consiste non seulement à résoudre les problèmes sociaux, mais également à répondre à une aspiration. L'innovation sociale ne fait donc pas forcément que référence à la notion de « résolution de problèmes ». Néanmoins, l'innovation sociale serait reconnue en raison des conséquences sociales positives qu'elle entraîne, c'est-à-dire des changements positifs qu'elle produit sur un territoire déterminé. Ce serait donc une « nouvelle façon d'agir » qui contribuerait, tantôt à résoudre les problèmes économiques et sociaux, tantôt à améliorer la qualité de vie et aussi à prévenir les problèmes sociaux.

4. Les liens entre les innovations sociales et l'ESS

4.1 Les innovations sociales en économie sociale et solidaire

L'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire, se distingue clairement des innovations technico-économiques orientées exclusivement vers le marché. Si ces dernières ont été définies par Schumpeter (1950) comme des « destructions créatrices », les innovations sociales se manifestent comme des **innovations réparatrices** (réparant les dégâts des « destructions créatrices »), tantôt comme des **innovations transformatrices** orientées vers un autre modèle de développement. Ce qui est commun entre les innovations réparatrices et les innovations transformatrices, c'est de ne pas des « destructions créatrices », mais des « innovations créatrices » qui répondent à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits et qui intègrent les conséquences sociales de leurs activités à partir notamment de la participation mieux reconnue des parties prenantes.

- **4.2 L'ESS un moteur d'innovation sociale**

L'ESS peut être un vecteur important de l'innovation sociale et de transformations sociales. Mais cette économie n'est pas toujours innovante, car les innovations sociales qu'elle porte peuvent être reprises par des agents économiques ou des administrations publiques, sans pour

autant conduire à des changements en profondeur. Nous présentons ici, les caractéristiques qui font de l'ESS le moteur de l'IS.

4.2.1 Résoudre ou prévenir les problèmes sociaux

L'un des facteurs d'innovation sociale de l'économie sociale est qu'elle tend à répondre à des demandes et à des besoins non comblés, soit parce que l'entrepreneur capitaliste n'y trouve pas une source suffisante de profit (échec de marché), soit parce que les pouvoirs publics sont inefficaces ou tardent à y répondre (insuffisance publique). L'économie sociale a la capacité de pallier à l'économie de marché pour combler les vides de développement, ainsi que de remédier aux difficultés de l'État providence pour lutter contre les effets d'exclusion et de pauvreté. L'innovation sociale en économie sociale peut donc être conçue dans une approche fonctionnaliste, occupant les espaces laissés vacants par l'économie publique et l'économie marchande.

4.2.2 Modification des rapports sociaux

Dans les sociétés industrielles, les vagues d'émergence de l'économie sociale sont corrélées aux périodes de crises du capitalisme. Ces crises expriment une incompatibilité entre la dynamique du développement économique (ou le régime d'accumulation) et les formes institutionnelles et sociales qui avaient assuré le succès du mode de croissance antérieur (Delorme et André, 1983). L'économie sociale joue un rôle de témoin et de révélateur des tensions qui s'exercent sur le modèle de développement. Elle a même une préséance historique sur l'action publique dans le domaine social, étant à l'origine de l'idée de bien collectif et de nombreux droits sociaux (Salamon *et al.*, 1999).

- **4.3 Innovation sociale et ESS**

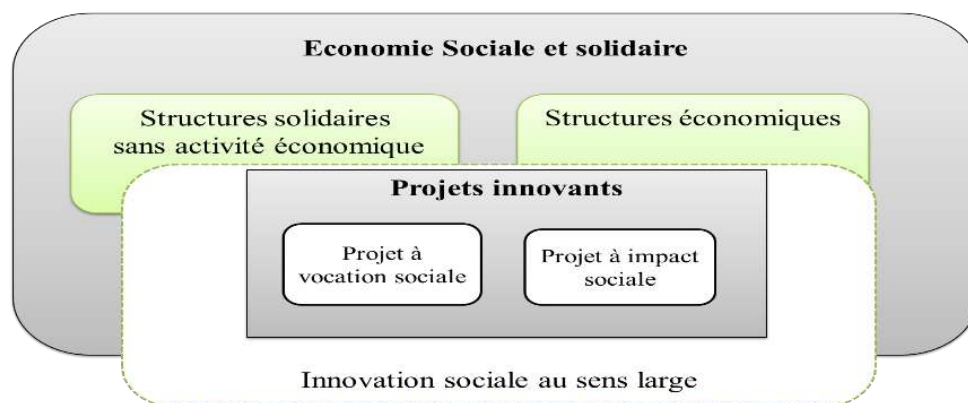
Dans le cadre de l'ESS, l'innovation sociale donne lieu à deux conceptualisations différentes. Selon la première, l'innovation sociale est prise dans un sens large où elle tend à s'identifier à l'économie sociale et solidaire. Dans cette perspective, les acteurs sociaux et les pouvoirs publics considèrent que toute innovation peut devenir sociale (nouveau produit ou nouveau service, nouveau procédé, nouvelle technologie et nouvelle approche, nouvelle clientèle ou nouveaux usagers, nouvelle forme organisationnelle et nouvelle forme institutionnelle), si elle est orientée explicitement vers des finalités sociales, notamment la cohésion et l'insertion sociale.

L'innovation sociale ainsi entendue comprend sans doute de nouvelles formes organisationnelles et de nouvelles formes institutionnelles, mais également des innovations technologiques. Selon la seconde conception, soit celle de l'innovation sociale prise dans un sens strict, les innovations sociales résultent principalement de rapports sociaux nouveaux, à travers des formes organisationnelles ou institutionnelles nouvelles. Sous cet angle, l'innovation sociale peut exister dans toutes les formes d'entreprise et d'organisation (économie sociale, entreprise publique, entreprise capitaliste) où l'on retrouve de nouvelles modalités de régulation et de coordination de l'activité qui ont réussi à se diffuser.

Dans l'économie sociale et solidaire, il existe un lien étroit entre les innovations sociales au sens large et les innovations sociales au sens strict. En effet, les innovations sociales au sens large ne peuvent s'imposer largement sans innovations sociales au sens strict, sans de nouvelles formes organisationnelles et de nouvelles formes institutionnelles. Dans cette perspective, même si l'innovation sociale au sens strict peut exister dans toutes les formes d'entreprise et d'organisation, l'économie sociale et solidaire révèle un potentiel généralement plus élevé que les autres puisqu'on y retrouve généralement aussi bien des innovations sociales au sens large que des innovations sociales au sens strict (Lévesque, 2006 et 2004). Ainsi, les activités de l'économie sociale et solidaire sont effectivement orientées vers des finalités sociales et

d'intérêt collectif conformément à l'innovation prise au sens large, alors que leur forme organisationnelle (modalité de coordination misant sur la participation) et leur forme institutionnelle (modalité de régulation en termes de répartition du pouvoir et des surplus) favorisent non seulement l'interaction et la circulation de l'information, mais aussi la délibération et la négociation des parties prenantes (Laville, 2007).

Figure 2 : *l'innovation sociale en ESS*



Source : Lévesque, 2006 et 2004

En somme, l'innovation sociale telle qu'elle existe dans l'économie sociale et solidaire, se distingue clairement des innovations technico-économiques orientées exclusivement vers le marché. Si ces dernières ont été définies par Schumpeter (1950) comme des « destructions créatrices », les innovations sociales se manifestent en continuité avec les deux conceptions exposées précédemment tantôt comme des innovations réparatrices (réparant les dégâts des « destructions créatrices »), tantôt comme des innovations transformatrices orientées vers un autre modèle de développement. Ce qui est commun aux innovations réparatrices et aux innovations transformatrices, c'est de ne pas être des « destructions créatrices », mais des « innovations créatrices » qui répondent à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits et qui intègrent les conséquences sociales de leurs activités à partir notamment de la participation mieux reconnue des parties prenantes.

5. Etude qualitative

• 5.1 Méthodologie et objectif de la recherche

Notre recherche s'inscrit dans une démarche qualitative, dont le but s'articule surtout sur la compréhension et la recherche de donner du sens au phénomène étudié. Elle est plutôt adaptée à l'étude des phénomènes sociaux et permet de comprendre leur existence et leur signification. Elle porte moins sur l'explication et la vérification contrairement à la méthode quantitative, ce qui mène le chercheur à se baser sur les interprétations des acteurs étudiés et aussi sa propre interprétation des faits, car l'objet de l'étude porte sur les significations. La méthode qualitative met l'accent sur la signifiante des résultats. Pour le caractère des résultats de l'approche qualitative sont subjectifs. Elle ne nous permet pas de généraliser des résultats, contrario à l'approche quantitative où le chercheur se met dans une **situation d'extériorité**. Dans l'approche qualitative, le chercheur se place dans une **situation d'intériorité**, qui garde aux résultats ce caractère de subjectivité.

Pour le choix de la technique d'analyse des données recueillies à l'aide du guide d'entretien dans **l'étude qualitative**, nous avons choisi « *l'analyse thématique* », qui est l'une des méthodes et techniques d'analyse de contenu (Régner 2006, p.95), assistée par un logiciel statistique pour faciliter **l'analyse factorielle** basée sur la **lexicométrie**.

Ainsi, l'objectif de notre recherche est de :

- Caractériser l'innovation sociale dans le contexte marocain.
- Analyser les mécanismes et le processus de l'innovation sociale.
- Expliquer le rôle de l'innovation sociale et sa contribution dans le secteur de l'ESS,
- Dégager des propositions visant à soutenir le processus d'innovation sociale (de l'idée à la réalisation du projet, en passant par l'accompagnement et le financement).

5.2 Outil méthodologique

Pour répondre aux objectifs de cette recherche, un guide d'entretien a été notre moyen d'enquête choisi pour collecter les informations désirées auprès des professionnelles et chercheurs. Il s'agit des acteurs de l'économie sociale et solidaire (REMESS, Fondation Mohammed 5, INDH), et les chercheurs académiques dans le domaine de notre recherche. Le guide est structuré en 4 thématiques comportant des questions ciblant l'objectif principal de notre étude, lequel objectif est de comprendre les spécificités de l'innovation sociale.

- Thématique 1 : Définition de l'innovation sociale
- Thématique 2 : Liens entre IS et ESS
- Thématique 3 : Les mesures à prendre pour le développement de l'IS

Pour le choix du type d'entretien, l'**entretien semi-directif** été mieux adapté, après l'élaboration du guide d'entretien avant de rencontrer les interlocuteurs, le guide qui contient des questions ouvertes classées sous des axes ou thématiques, ces thématiques permettent une meilleure structuration de l'entretien. Et ce, tout en évitant que l'interviewé se sente enfermé dans des questions.

5.3 Traitement et analyse des données qualitatives :

Pour mener à bien cette recherche qualitative, nous avons choisi « IRaMuTeQ », la solution développée par Pierre Ratinaud, basée sur le logiciel statistique gratuit de R. il est utile pour le traitement des données textuelles (corpus texte, discours, des entretiens) ou bien quantitatives sous forme de corpus matrice.

L'analyse du contenu passe par plusieurs phases, nous distinguons six étapes à suivre dans l'analyse de contenu :

- préparer le corpus des entretiens,
- le codage ouvert,
- le codage axial,
- la description statistique classique,
- l'analyse statistique textuelle,
- interprétation des résultats

Tableau 2: Tableau de codage ouvert et axial

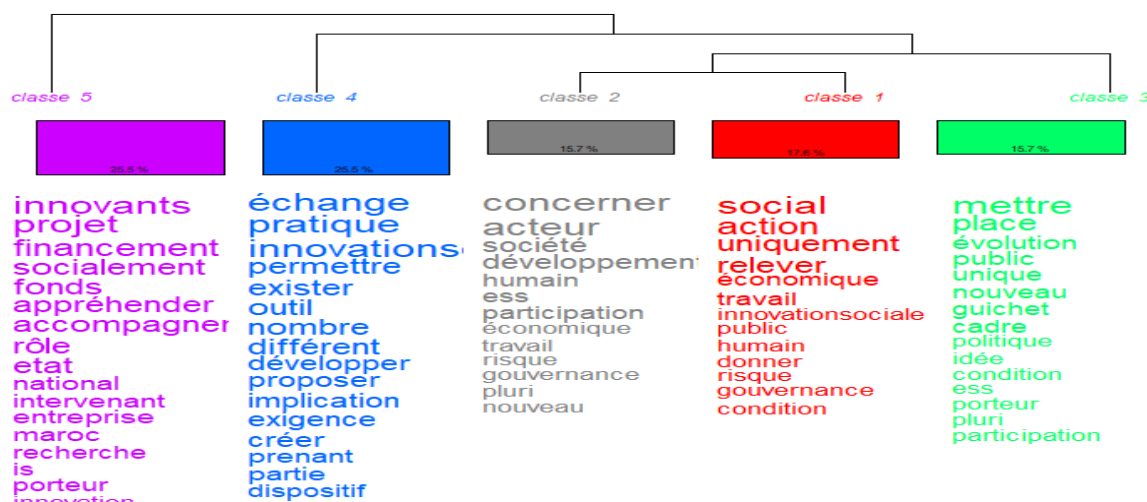
Codage axial : Code général (thème)	Codage ouvert : Sous code S
-* Innovation sociale (innovation sociale)	<ul style="list-style-type: none"> • Concept et définition • L'objectif du changement • Processus • Programmes mobilisés
-* IS et ESS (innovation sociale et ESS)	<ul style="list-style-type: none"> • ESS • Défis de l'ESS • Chantiers au Maroc • Organisme porteuse de l'innovation sociale
-* Mesures de développement (Les mesures à prendre pour le développement de l'innovation sociale)	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs d'échange • Initiatives

<p>-*Financement et PP de IS (Financement et parties prenantes de l'innovation sociale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de financement de l'IS • Rôle de l'État • Implication des parties prenantes
--	---

Source : élaboré par nos soins

L'analyse des données textuelles avec le logiciel IRaMuTeQ, nous a permis de présenter l'analyse factorielle des correspondances (AFC) ou analyse des correspondances simple, une des méthodes exploratoires statistiques d'analyse des données qualitatives. Nous présentons ci-après, l'AFC réalisées à l'aide du logiciel IRaMuTeQ.

Figure 3 : DENDROGRAMME CHD1- Phylogram

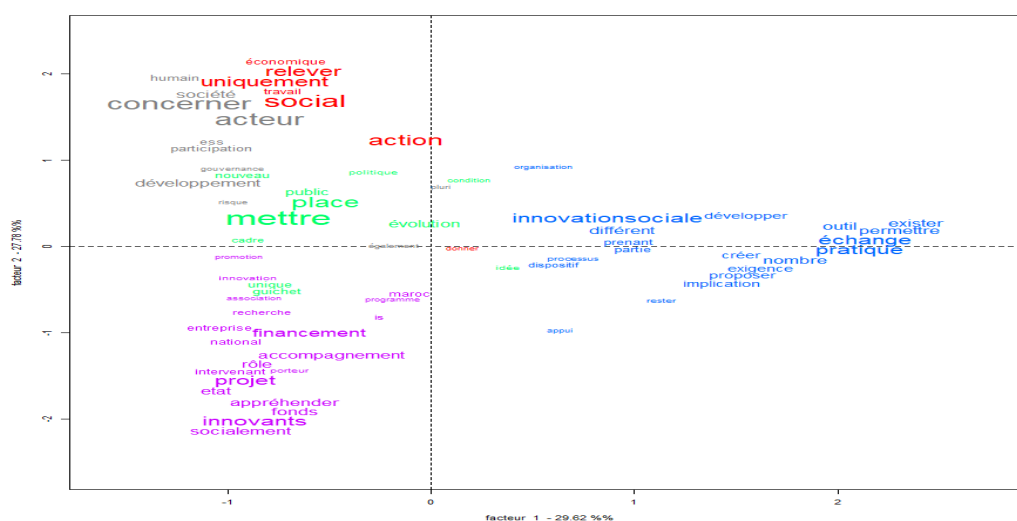


Source : élaboré par nos soins

La CDH (figure ci-dessus) distingue 5 classes de formes sur les 68,92% de segments de textes classés (51 segments classés sur 74).

Les classes 4 et 5 sont les plus grandes avec toutes les deux 25,5% des formes. Nous distinguons deux branches du dendrogramme, la première branche contient une seule classe (classe 5) qui représente 25,5% des formes, alors la deuxième branche est un regroupement constitué de deux sous branches du dendrogramme, dont la première branche est la classe 4 de 25,5%, les autres classes constituant la deuxième branche, la classe 2 et classe 3 avec toutes les deux 23,9% des formes et Classe 1 avec un pourcentage de 17,6% des formes.

Figure 4 : Plan factoriel issu de l'AFC » sur le Tableau Lexical Agrégé



Source : élaboré par nos soins

Le premier facteur représente 29,62% de la masse du corpus, sépare nettement les classes 1, 2, 5 (abscisses négatives) de la classe 4 (abscisses positives). La classe 3 est centrée pour ce facteur.

Le deuxième facteur (27,78%), dont la classe 4 (ordonnée positive) y est nettement séparée de la classe 1 en rouge et la classe 2 en gris (ordonnées négatives), tandis que la classe 3 y apparaît plus centrée. La combinaison de ces deux facteurs ne fait que sur le graphique trois zones (la figure ci-dessus) :

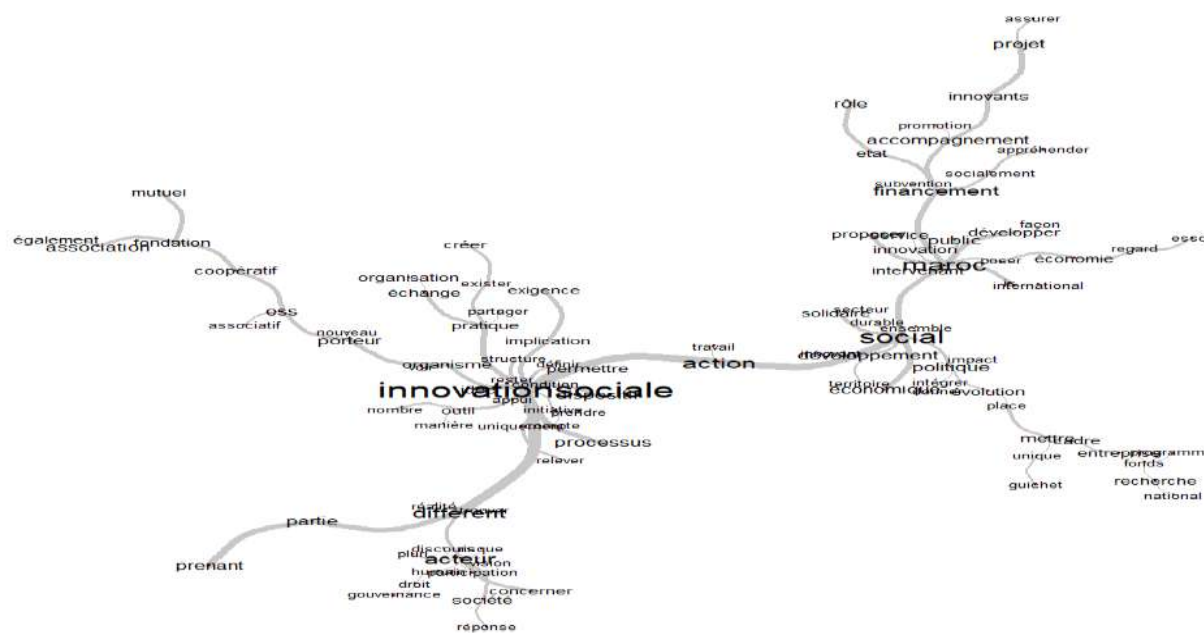
–une zone à coordonnées négatives, en bas à gauche, regroupant les classes (Classe 2 en gris et la classe 1 en rouge et la classe 5 en mauve), reflétant l’entrepreneuriat et l’accompagnement de l’innovation, l’idéation sociale,

–une zone à coordonnées positive, en haut à droite, qui isole la classe 4 en bleu, relative aux pratiques de la gouvernance

–une zone centrale occupée essentiellement par la Classe 3 vert et la classe 4 en bleu, dont les objets « échange, implication, proposer, partie, prenantes » reflètent généralement les principes de la bonne gouvernance. Alors « mettre et place, évolution, public et politique » reflètent la réformation (changement institutionnel). La zone renvoie à la réforme de la gouvernance.

L'ADS (figure de la représentation arborescente des mots associés), qui va affiner encore un peu plus cette interprétation.

Figure 5 : Analyse des Similitudes par IRaMuTeQ



Source : élaboré par nos soins

Nous pouvons constater de grands nœuds de ramifications, le premier nœud (le plus grand), que le terme « innovation sociale y occupe la position centrale. Le terme « sociale » occupé la position centrale du deuxième nœud. Cela est une évidence dans la mesure où l’ensemble de la discussion avec la personne enquêtée a porté sur ces termes « social et innovation ». Leur positionnement est expliqué par leur fréquence qui montre le rôle qu’il joue dans le corpus analysé.

L’analyse des similitudes est l’une des plus importantes que le logiciel « IRaMuTeQ » nous propose. Car il permet de faire des analyses approfondies sur le corpus, du fait, que les ramifications nous permettent de comprendre et d’interpréter ces liens logiques basés sur la

cooccurrence des termes et sur les proximités sémantiques. Cette visibilité des affiliations permet d'approfondir l'analyse.

Pour les deux ramifications « **Innovation sociale, pratique, échange, organisation** » et « **innovation sociale, acteur, participation, société, réponse** », tous ces termes ont des rapports très approximatifs les uns des autres. Qui définissent l'innovation sociale comme pratique exercer par l'acteur, et ce par l'échange et la participation dans la société comme réponse au changement social. Si nous ajoutons la ramification suivant aux précédentes « **Innovation sociale, pratique, partager, exister, créer** », nous pouvons ajouter alors à la définition de l'innovation sociale, que c'est une pratique et partager et de création des solutions répondant aux besoins sociaux.

« **Innovation sociale, Organisme, porteur, nouveau, ESS, Coopératif, fondation, association, mutuel** », cette ramification rassemble la relation entre l'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire, les cinq (5) premiers termes ont des rapports très approximatifs, représentant l'innovation sociale comme un organisme social porteur de nouvelles solutions, que ce soit la nature de l'organisme coopératif, fondation, association ou alors un mutuel.

Les termes « **social, politique, évolution, mettre, programme, fonds, recherche national** », que pour répondre au besoin social, la société aura besoin des politiques d'évolution de la recherche et développement par des fonds destinés aux entreprises sociales.

Pour les termes « **financement, subvention, état, rôle** », cette ramification nous permet de comprendre que l'état finance l'innovation sociale par le biais des subventions, et que ce financement joue un rôle dans le processus de l'innovation sociale.

5.4 Résultats de l'étude

Nous rappelons que notre recherche s'inscrit dans une démarche qualitative, dont notre étude vise à comprendre la perception de l'innovation sociale chez les chercheurs et les praticiens dans le domaine de l'ESS, et les mesures à prendre pour le développement de cette dernière dans le secteur de l'ESS pour se contribuer pleinement à la réalisation des objectifs de l'ESS. L'analyse des données collectées, nous a permis de déduire les résultats suivants :

➤ **L'innovation sociale dans le contexte marocain**

- L'innovation sociale est par sa nature une réponse à un besoin social jugé mal ou non satisfait, cette innovation sociale ne se limite pas dans l'amélioration des produits et services, elle peut se résulter aussi des changements produits dans les procédés de fabrication et les améliorations des techniques marketings.

- L'innovation sociale est une forme de l'innovation qui vise à produire un changement social dans un territoire donné, cette forme d'innovation nécessite l'implication de toutes les Parties prenantes dans leur processus, qui va de la détection d'un problème à l'émergence d'une solution.

- L'innovation sociale est certes un processus collectif qui nécessite l'implication effective de tous les acteurs. L'analyse a montré que le secteur de l'ESS intègre ces parties prenantes (Institutions de l'ESS : ODCO, associations, INDH, ADS, REMESS, Bailleurs de fonds ou encore d'autres coopératives...) dans leur processus d'identification des besoins sociaux, l'élaboration, l'expérimentation, le transfert et la diffusion de la réponse.

➤ **Liens entre IS et ESS**

- L'innovation sociale est certes un processus collectif qui nécessite l'implication effective de tous les acteurs. L'analyse a montré que le secteur de l'ESS intègre ces parties prenantes (Institutions de l'ESS : ODCO, associations, INDH, ADS, REMESS, Bailleurs de fonds ou encore d'autres coopératives...) dans leur processus d'identification des besoins sociaux, l'élaboration, l'expérimentation, le transfert et la diffusion de la réponse.

- l'innovation représente des enjeux économique et sociaux et que le changement social peut être possible par le biais de l'innovation. Ainsi, le changement social qui représente l'objectif principal de l'IS, et l'ESS est un facteur de transformation social observé à travers le pouvoir de cette économie d'assurer un accès équitable aux ressources, aux opportunités économiques et aux services de base, ainsi qu'un facteur de développement social, puisqu'il rend la dignité à des populations défavorisées et renforce la solidarité et la cohésion sociale entre les individus.

- L'IS peut orienter et influencer les actions sociales initiées par les acteurs pour mieux s'adapter et répondre aux problèmes et besoins sociaux inhérents. Donc, l'IS est une dynamique complexe qui peut se réaliser à plusieurs échelles de la société : internationale, nationale, régionale, locale.

- L'économie sociale et solidaire est résolument innovatrice depuis toujours. Ainsi, les IS trouvent un terrain favorable, et apportent des réponses très intelligentes à des besoins en produits et service dans le secteur de l'ESS qui est considéré comme modèle de développement et qui cherchent à corriger les défaillances du capitalisme. En ce sens, l'innovation n'est pas une caractéristique intrinsèque de l'économie sociale.

6. Discussions des résultats

- **La perception de l'IS dans le contexte marocain**

La triangulation des données analysées de la théorie et l'étude empirique affirme que l'innovation sociale dans le contexte marocain est un concept qui rend compte de réalités différentes. C'est une réponse nouvelle à une situation sociale déclarée non ou mal satisfait, qui est susceptible de se manifester dans tous les secteurs socio-économiques, politiques et culturels. Elle vise le mieux-être de la population afin de produire un changement social tout en impliquant toutes les parties concernées dans le processus de l'innovation sociale. Généralement, ce type d'innovation est le fruit de ce qu'on appelle les Programmes Concertés pluri acteurs (PCPA). Dans cette optique, l'innovation sociale est envisagée comme un processus collectif d'apprentissage et de création de connaissances ou la participation des citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre des actions est une condition première de cette innovation.

L'innovation sociale doit être envisagée comme une réponse à un problème multidimensionnel concernant tous les secteurs et tous les acteurs de la société. Elle est expérimentale dans un contexte donné, un état d'esprit et une prise de risque de la part des acteurs de toute action, qui a un impact sur les politiques sociales au niveau national ou local en promouvant la qualité du partenariat entre les acteurs habituels et les nouveaux avec une participation effective de tous les acteurs concernés par le développement d'un territoire.

Elle devrait permettre la réorganisation des services et du travail, l'apprentissage, l'autonomie, la valorisation personnelle et la nécessité d'un cadre multidisciplinaire dans tous les secteurs de l'économie. Et donc elle aurait, non seulement pour effet d'améliorer la qualité de vie des employés, mais entraîneraient également des conséquences positives dans le milieu, à savoir le développement économique du territoire en faisant référence aux services, aux « façons de faire », à l'organisation sociale de l'action (des activités / des rôles / du travail), aux législations, aux règles de conduite.

- **Les acteurs de l'IS**

Au Maroc, plusieurs intervenants participent à la promotion et au développement de l'innovation à travers un accompagnement des porteurs d'idées et de projets innovants tout au long du processus allant de l'idée innovante jusqu'à l'exploitation commerciale. Dans la sphère publique, le Ministère du Commerce de l'Industrie et des Nouvelles Technologies (MCINT), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche Scientifique (MESFCRS) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)

portent la stratégie Maroc Innovation qui propose une vision globale et cohérente s'appuyant sur une synergie entre les différents intervenants dans le système national de l'innovation. Le Centre Marocain de l'Innovation (CMI) a été créé pour assurer une gouvernance commune des fonds et programmes de l'innovation et constituer à terme le Guichet Unique de l'Innovation au Maroc au service des porteurs de projets. L'Université offre un cadre propice pour l'évolution de la recherche.

Cependant, malgré cette diversité d'intervenants, tant que le guichet unique n'est pas mis en place et opérationnel, il y a dispersion et donc impact négatif. Ainsi, la concertation entre plusieurs acteurs relevant de tous secteurs est nécessaire pour la création des connaissances et des expériences pour une meilleure coordination, plus de cohérence et donc un impact positif trouvant sa source dans une stratégie et politique intégrée.

Les associations en tant que partenaire incontournable peuvent également apporter leur appui à travers l'accompagnement et surtout de la levée de fonds dédiés au financement des coopératives innovantes en phase d'amorçage ou de création.

- **Les mesures à prendre pour le développement de l'IS**

Une politique intégrée est la condition première pour l'évolution de l'IS via une importance accrue qui doit être donnée aux universités, toutes branches confondues, une hausse des financements alloués par les différentes parties prenantes avec une place prépondérante pour l'apport de l'État et travailler la mise en place d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) composé d'une représentation pluri acteurs et des membres des 12 GIP des différentes régions administratives mises en place dans le cadre de la régionalisation avancée. Un Guichet unique mufti fonctionnel est un impératif dans ce cadre.

Pour développer l'innovation sociale, nous proposons ce qui suit :

- Appui et financement des actions liées à l'innovation sociale ;
- Préserver la propriété intellectuelle
- Encourager les actions liées au design et conceptions
- Organisation des manifestations d'échange et de partage de bonnes pratiques en matière d'innovation sociale (séminaire, hackathons...)

7. Conclusion

En conclusion, nous pouvons avancer que le champ de l'ESS vient de combler l'écart entre l'État et le marché, c'est-à-dire les besoins que le marché et l'État ne parviennent pas à satisfaire. Ces besoins proviennent principalement des couches sociales les plus diminuées. Ainsi, l'ESS vient de répondre à des attentes essentiellement locales en créant des synergies entre les programmes de développement économiques et sociales, les aspirations des individus et les exigences du territoire. Et c'est dans cette perspective que s'inscrit le courant de l'économie sociale et solidaire, qui remet en question une approche uniquement fondée sur le couple État-Marché et donne au pôle non monétaire de l'économie une place digne de son potentiel.

L'économie sociale est un terrain fertile pour l'étude des initiatives qui témoignent de failles au modèle de développement et qui cherchent à en repenser les fondements autrement que par le seul critère productiviste. En inventant de nouvelles manières de se rapporter à l'économie, l'économie sociale tend à instituer socialement l'économie (Caillé, 2003), à le ré-encadrer dans les relations sociales. En ce sens, étudier l'économie sociale revient à observer un laboratoire d'expérimentation d'une société en mutation. L'économie sociale est influencée par l'évolution du marché et de l'État et elle tend à les influencer en retour.

Toutefois, l'innovation n'est pas une caractéristique intrinsèque de l'économie sociale. Bien que plusieurs travaux² aient pu montrer son caractère novateur, renforçant souvent par là même le discours et les stratégies des acteurs de l'économie sociale, il est important du point de vue de l'analyse de ne pas présupposer de ce que nous voulons démontrer, de ne pas prendre pour donner ce qui doit être construit (Eme et Gardin, 2003).

L'innovation sociale s'inscrit dans une conception plus explicite des dynamiques économiques et sociales et du développement des territoires (Nadine Richez-Battesti, 2012). Elle est **considérée comme** la nouvelle solution susceptible de favoriser non seulement la croissance économique, mais aussi le développement social qui constitue le principal terrain d'expérimentation d'innovation sociale (Lévesque, 2007a).

Références

- (1). ACI (1995) ; OIT (2002). Recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, Section I, Paragraphe 2
- (2). Bouchard, M., (2007). L'innovation sociale en économie sociale, in Klein J-L., Harrisson D. (dir.), L'innovation sociale, Émergence et effets sur la transformation des sociétés, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- (3). Bourque, D. Proulx, Fréchette, L. (2007). L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique Québec. *Presses de l'Université du Québec* 2007, 534 p.
- (4). CESE (2015). *L'économie sociale et solidaire, un levier pour une croissance inclusive*. Disponible en ligne : <http://www.cese.ma/media/2020/10/Avis-L%E2%80%99Economie-Sociale-et-Solidaire-un-levier-pour-une-croissance-inclusive%E2%80%8B.pdf>
- (5). CLOUTIER, Julie (2003). Qu'est-ce que l'innovation sociale?. Document d'introduction, Montréal, *CRISES*, no ET0314.
- (6). Communication de la Commission Europe (2010). *Une Union pour l'Innovation*. Com (2010) 546 Final, octobre ; 2013, Guide to Social Innovation, février.
- (7). Daghari, T., et Zaoual, H. (2007) *Economie solidaire et développement local. Vers une démocratie de proximité*. L'harmattan. 220p.
- (8). Defourny, J. & Nyssens, M. (2010) . Conceptions of Social Enterprise and Social Entrepreneurship in Europe and the United States: Convergences and Divergences. *Journal of Social Entrepreneurship*, Vol. 1, No 1
- (9). Defourny, J. (2004). L'émergence du concept d'entreprise sociale.
- (10). Gijssels, C., P. Develtere & P. Raymaekers (2006), *Renouveau coopératif et développement durable*. Leuven : HIVAK.U.Leuven/ARCO.
- (11). Harrisson, D. (2012). L'innovation sociale et l'entrepreneur schumpétérien : deux lectures théoriques. *Revue Interventions économiques* [En ligne], 45 | 2012, mis en ligne le 01 mai 2012, consulté le 19 décembre 2014. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1710>.
- (12). Joseph Schumpeter (1942), *Capitalisme, socialisme et démocratie*

² Les travaux du centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) témoignent bien de ceci, s'intéressant à l'économie sociale sous l'angle de l'entrepreneuriat collectif dans la société civile organisée, de l'inventivité et de la créativité des réseaux, des partenariats public-privé dans une perspective d'intérêt général ou de bien commun, des nouvelles formes de régulation territoriale, de la production de nouveaux acteurs ou de nouveaux mouvements sociaux, etc. voir l'impressionnante liste de monographies d'entreprise d'économie sociale produites par le CRISES au cours des années : www.crisis.uqam.ca. Voir aussi les travaux du centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA, affilié au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique LISE, CNRS) et du Centre for Social Innovation (Stanford Graduate School of Business).

- (13). Laville J-L., (2007). L'économie solidaire. Une perspective internationale. *Hachette Littératures*. 383p.
- (14). Lévesque, B. (2011). Innovations sociales et pouvoirs publics : vers un système québécois d'innovation dédié à l'économie sociale et solidaire. Quelques éléments de problématique. *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)*, Collection Études théoriques - no ET1106.
- (15). Richez-Battesti N. et Vallade D. (2009). Économie sociale et solidaire et innovation sociale : premières observations sur un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon, *Innovations*.
- (16). RIPESS à Montevideo, le 20 octobre 2008, p. 1, https://ccednet-rcdec.ca/sites/ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/pdfs/doc3_global_vision_ripest_chart_fr.pdf. RIPESS a été fondé en 2002 suite à la
- (17). Robert M. Solow (1957) Technical Change and the Aggregate Production Function *The Review of Economics and Statistics* Vol. 39, No. 3 (Aug., 1957), pp. 312-320 (9 pages) Published By: The MIT Press <https://doi.org/10.2307/1926047>
- (18). Schumpeter, J. (1934). *The theory of economic development*. Cambridge Mass., Harvard University Press, traduction française en 1934, Théorie du développement économique.